

## **DELEGATION DE SIGNATURE**

Date de publication :04/09/2018

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

## **DECIDE:**

Délégation est donnée à Monsieur Hervé ALONCLE, Chargé de mission, en charge de l'intérim de la Directrice adjointe de l'Agence de Pékin, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 05 septembre au 30 novembre 2018 inclus, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de l'Agence de Pékin visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 31 juillet 2018 En un exemplaire original

> Le Directeur général Rémy RIOUX